

FORMULAIRE UNIQUE MOUVEMENT

à retourner au plus tard le 7 mai 2026 à la DSDEN 64 : cellulemouvement1erdegre64@ac-bordeaux.fr

Bonifications concernant Mme/ M. NOM..... PRÉNOM.....		DATE DE NAISSANCE..... AFFECTATION 2025-2026.....	Pièces transmises par l'intéressé (e)	Visa de contrôle
Rapprochement de conjoint : Sont considérés comme conjoints les personnes mariées, pacsées et les personnes non mariées ayant un ou des enfants de moins de 18 ans au 01/09/2026.				
☐ Attestation d'employeur du conjoint datant de moins de 3 mois précisant la date et le lieu de travail. ☐ Pour les agents Pacsés : attestation de Pacs + extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois + justificatif d'une imposition commune ☐ Pour les agents mariés et/ ou ayant des enfant(s) commun(s) : photocopie du livret de famille. ☐ Itinéraire au plus court ViaMichelin exclusivement imprimé.				
Autorité parentale conjointe : ☐ Justificatif de domicile de l'autre parent datant de moins de 3 mois ☐ Copie du livret de famille. ☐ Itinéraire au plus court ViaMichelin exclusivement imprimé.				
Parent isolé : ☐ Toute pièce officielle attestant que le demandeur exerce seul l'autorité parentale (enseignant vivant seul et supportant seul la charge d'un ou plusieurs enfants) ☐ Toute pièce attestant que la demande de mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant. (ex : proximité de la famille, facilité de garde quelle qu'en soit la nature)				
Enfants : ☐ à naître : copie de la déclaration de grossesse ou attestation de reconnaissance anticipée du parent. ☐ de plus de 18 ans et moins de 20 ans : Justificatif récent indiquant le handicap.				
Situation de handicap de l'agent : ☐ Justificatif indiquant la reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH) ou bénéficiaire d'une obligation d'emploi (BOE) ou tout autre justificatif équivalent en cours de validité au 01/09/2026 .				
Situation de handicap de l'agent ou du conjoint ou de l'enfant OU maladie grave de l'enfant : ☐ Dossier médical constitué auprès du médecin du travail. ☐ Justificatif indiquant la reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH) ou bénéficiaire d'une obligation d'emploi (BOE) ou tout autre justificatif équivalent en cours de validité. ☐ Attestation du médecin traitant sous pli confidentiel indiquant la pathologie de l'enfant.				
Ancienneté sur poste école inclusive sans titre (intérim) : ☐ Si l'agent souhaite obtenir une bonification sur le poste occupé par intérim pour la rentrée suivante, il doit saisir ce poste en 1^{er} vœu et cocher la case correspondante.				
Ancienneté sur poste école inclusive avec titre : ☐ Si l'agent titré ayant 3 années d'exercice dans l'EI souhaite une bonification sur un poste relevant de l'école inclusive.				
Priorité sur poste école inclusive : ☐ Si l'agent souhaite obtenir une priorité sur un poste école inclusive (enseignants stagiaires, candidats libres, VAEP), il doit cocher la case correspondante et fournir un justificatif de formation CAPPEI .				
Ancienneté sur poste à responsabilité particulière : cochez la case correspondante ☐ postes français binômés langues régionales ☐ postes en langue régionale (occitan et basque) ☐ postes en UPS				
Ancienneté difficultés particulières de recrutement sur certaines écoles : cochez la case correspondante ☐ Poste en classe ☐ Postes en école à 2 classes bilingues				
Priorité sur intérim de direction : ☐ Si l'agent inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école souhaite obtenir une priorité sur le 1^{er} vœu portant sur le poste occupé par intérim durant toute l'année scolaire 2025-2026.				
Priorité sur poste en RPI : ☐ Si l'agent affecté dans une école du RPI souhaite obtenir une priorité sur le 1 ^{er} vœu portant sur un poste du RPI.				

Date et signature de l'intéressé(e) :

Reçu à la division 1^{er} degré le.....